



L'AIN SOUTIEN LES AIDANTS

Étude menée en 2018, analyse des besoins et attentes en 2019, préconisations stratégiques fin 2019 et mise en place en 2020

« Se mobiliser en faveur des proches aidants, une priorité pour le Département et ses partenaires. Les proches aidants méritent toute notre attention, aussi nous avons souhaité intensifier cet accompagnement dans les plans seniors et handicap votés en 2016 et 2017, avec une implication directe du Département. »

Afin de mieux accompagner les aidants, il est nécessaire d'appréhender leurs besoins et étudier les ressources qui sont actuellement mobilisées pour les aider. C'est dans cet objectif que le Département de l'Ain a confié au cabinet Cekoïa Conseil la réalisation d'un état des lieux des actions de soutien aux proches aidants.

La bonne mobilisation de la part des acteurs a permis une collecte de données de qualité. »

Muriel Luga Giraud

1^{re} Vice-Présidente du Département de l'Ain,
déléguée aux affaires sociales

Les 3 étapes de l'étude

1

RECUEIL DE DONNÉES SUR LA POPULATION

Afin d'identifier les problématiques structurantes pour le Département de l'Ain, des entretiens stratégiques ont été conduits et un tableau de recensement a été transmis aux principaux acteurs. Pour évaluer le nombre d'aidants, des projections ont été réalisées à partir de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et enfin des cartographies ont permis de localiser l'offre et la demande potentielle.

2

IDENTIFICATION DES USAGES ET BESOINS DES AIDANTS

Pour repérer les besoins non-couverts et les leviers d'amélioration du soutien aux aidants, un groupe échantillon mixte s'est réuni (aidants, intervenants au sein des dispositifs recensés et professionnels). L'immersion (entretiens individuels) auprès des aidants a permis de collecter leurs perceptions sur les problématiques. Afin de compléter la collecte de données et d'avoir un éclairage quantitatif et qualitatif à plus grande échelle, un questionnaire a été réalisé auprès de 217 aidants.

Résultats de l'enquête :

- 79 % des aidants qui ont répondu sont des femmes et 57 % sont âgés entre 26 et 62 ans.
- Une majorité d'aidants n'exerce pas d'activité professionnelle (soit 54 %), parmi eux 73 % sont à la retraite.
- 49% des aidés sont des personnes âgées, 26 % des personnes en situation de handicap et 25 % sont à la fois des personnes âgées et des personnes handicapées.
- Pour 58 % des répondants, la personne aidée est le parent de l'aidant.

Les difficultés des aidants sont principalement :

- Le manque de solutions de répit pour 50 %.
- Le manque d'informations sur les dispositifs existants de soutien aux aidants pour 46 %.
- La conciliation entre la vie professionnelle et le rôle d'aidant pour 41 %.

- Le manque de formation sur le rôle d'aidant pour 31 %.
- Par ailleurs, une majorité des aidants rencontrés déclarent éprouver un épuisement physique et psychique.

Les principaux besoins des aidants sont :

- avoir de l'information sur les aides existantes pour 54%,
- faciliter l'accès aux soins pour le proche pour 47 %,
- besoin d'intervenants en relais qui pourraient s'occuper du proche pour 39 %
- besoin d'un soutien psychologique pour la très grande majorité d'entre eux.

Une grande majorité déclare ne pas avoir bénéficié de dispositifs d'aide aux aidants :

- 71 % des aidants n'ont jamais bénéficié de soutien via des actions de bien-être, de loisirs et de convivialité,
- 70 % n'ont jamais profité de séjours de vacances/répit,
- 64 % n'ont jamais bénéficié de soutien dans les démarches administratives,
- 61 % n'ont jamais profité de « formations de l'aidant ».

PRÉCONISATIONS D'AXES STRATÉGIQUES

2 groupes de travail ont élaboré des préconisations permettant d'améliorer l'offre dans le département de l'Ain.

Les thématiques identifiées :

Groupe 1 : Améliorer, adapter et diversifier l'offre de soutien aux aidants

- Adapter, diversifier et renforcer l'offre existante,
- Développer des solutions souples et des réponses de proximité.

Groupe 2 : Fluidifier les parcours des aidants

- Améliorer le repérage des situations de fragilité des aidants,
- Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre de soutien aux aidants existante au sein du territoire,
- Renforcer la coordination des acteurs et l'articulation des actions.

Près de 70 propositions ont été formulées par les participants lors de ces 4 réunions. Une sélection a été réalisée par le cabinet Cekoïa Conseil et par les membres du comité technique. 11 actions et 20 sous-actions ont été proposées à l'arbitrage du comité de pilotage. Ces actions s'organisent autour de 3 axes.

AXE N°1

Améliorer le repérage des aidants

Le parcours des aidants est composé de plusieurs phases, pas toujours linéaires, s'échelonnant selon une temporalité plus ou moins longue (voir résultat du comité de pilotage).

Objectifs :

- Communiquer sur le statut d'aidant auprès des professionnels et du grand public ;
- Permettre aux proches aidants de se reconnaître dans ce rôle ;
- Utiliser des outils de repérage communs par les professionnels.

Mise en œuvre envisagée :

- Mener une campagne de sensibilisation à destination des aidants et des professionnels ;
- Relayer les informations dans les journaux locaux ;
- Diffuser une grille de repérage des aidants.

AXE N°2

Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre de soutien aux proches aidants

Il existe de nombreuses offres en faveur des proches aidants sur le département, mais cette offre est compliquée à visualiser pour les aidants et les professionnels. Il est en effet difficile d'avoir une connaissance de tous les dispositifs disponibles. Les personnes rencontrées ont souligné le manque d'informations concernant l'offre à destination des aidants, et notamment de lieux permettant d'informer les aidants de personnes handicapées.

Objectifs

- Cartographier l'offre de soutien des proches aidants ;
- Développer un guichet unique ;
- Piloter et coordonner les actions en faveur des aidants par le Département.

Mise en œuvre envisagée :

- Cartographier l'offre de soutien des proches aidants ;
- Développer un guichet unique ;
- Piloter et coordonner les actions en faveur des aidants par le Département.

AXE N°3

Renforcer et individualiser l'offre de soutien aux proches aidants

Il existe une complémentarité des actions à destination des aidants dans le département de l'Ain : espaces de paroles, actions de formation, d'information et de conseil, plateformes et solutions de répit.

Cependant, des disparités territoriales ont été identifiées (concentration de l'offre dans les zones urbaines et des difficultés d'accessibilité dans les secteurs ruraux). Le manque d'offre de soutien psychologique, les faibles capacités et le coût des solutions de répit sont soulignés. La complexité des démarches administratives et le manque de souplesse de certains dispositifs sont aussi des freins.

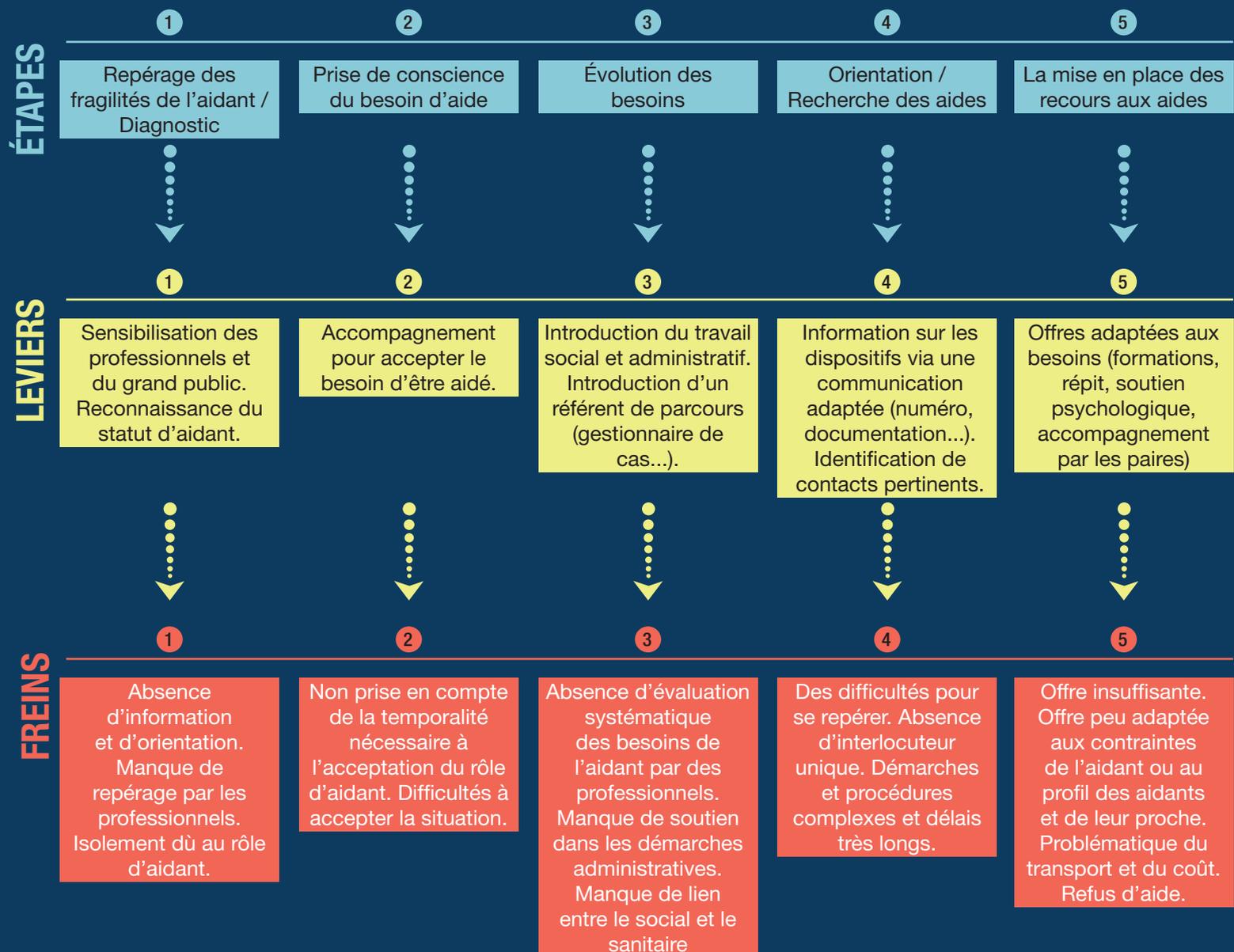
Objectifs

- Apporter des réponses adaptées et souples à différents types d'aidants, aidants actifs et aidants de personnes handicapées notamment ;
- Encourager les acteurs à se regrouper afin de mettre en place des actions adaptées.

Mise en œuvre envisagée :

- Développer les actions de soutien aux aidants de manière partenariale ;
- Développer une offre de loisirs aidant-aidé ;
- Développer une offre adaptée aux aidants actifs.

LE PARCOURS DE L'AIDANT



Département de l'Ain
Direction Générale Adjointe Solidarité
Sandrine Ruty
sandrine.ruty@ain.fr
Chargée de mission
Direction Générale Adjointe Solidarité